

CYCLE SPÉCIALISÉ

Discipline : **FORMATION MUSICALE**

PROGRAMME

- ENTREE 2024-2025 -

Nature des épreuves :

Examen écrit

- Relevés harmoniques et rythmiques, dépistage de fautes, dictée à parties manquantes.
- Commentaires d'écoute (extraits musicaux d'époques différentes) pouvant comprendre des relevés thématiques, de basse chiffrée, de timbres, de structure avec plan tonal et cadences ainsi que des questions d'analyse tonale (vocabulaire, transposition, analyse harmonique...).

Examen oral

- Déchiffrage chanté avec nom de notes.
- Lectures rythmiques instrumentales ou vocales déchiffrées (l'une étant accompagnée au piano).
- Mémorisation instrumentale ou vocale d'un fragment mélodique accompagné au piano.
- Lecture chantée déchiffrée avec nom de notes dans les clés du quatuor vocal ancien.
- Mélodie préparée avec paroles en français donnée le jour de l'écrit.
- Parcours instrumental et/ou vocal établi par le candidat dans une partition d'orchestre donnée le jour de l'écrit.
- Entretien avec le jury.